

BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF
RECOMMANDE AUX FAMILLES
VENTE EN 1912: 11.000.000 DE BOUTEILLES
L. VIOLET. - THUIR, FRANCE
Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

BYRRH

LE CARNET D'UN COMBATTANT

Une Chanson dans la nuit

Par un soir de février, obscur et froid, sous un ciel d'encre où les nuages, chassés par des rafales de vent, fuyaient éperdument, patageant dans une boue glacée et tenace qui collait les pieds au sol et crépissait les molletières d'une crasse de glaise, le...

PUBLICATION OF JUDICIAL ADVERTISEMENTS IN FRENCH

The following copies of documents are self-explanatory:
NEW ORLEANS AUCTION EXCHANGE, LIMITED.
311 Baronne Street.
New Orleans, La., Nov. 21, 1915.
Dear Sir:
A number of auctioneers of this city were forced to make an arrangement with the "La Guêpe," a French newspaper, published in this city, to take care of the judicial auction advertisements to be published in the French language, according to law, which was done, after carefully ascertaining its legality.

March 16, 1880, entitled "an act to regulate judicial advertisements in the French language in the parish of Orleans, under the provisions of article 154 of the Constitution," and to place judicial advertisements in the French language on the same basis as judicial advertisements in the English language in the said parish.
Section 1. Be it enacted by the General Assembly of the State of Louisiana, That act No. 38 of the General Assembly of 1880, entitled, "an act to regulate judicial advertisements in the French language, in the parish of Orleans, under the provisions of article 154 of the Constitution," be amended and re-enacted to read as follows: That in the parish of Orleans, where advertisements are required to be made in relation to judicial proceedings, or in the sale of property under judicial process, or in any other legal proceedings of whatever kind; they shall be published, also in a newspaper of good standing and of good financial basis, published in the French language, which shall have been in existence as a daily or weekly newspaper for at least one year, and which shall be published regularly as a daily newspaper at the time of the insertion of the said advertisement or publication.

there be no newspaper published in said parish as aforesaid, said advertisements may be posted as now provided by existing laws.
Sec. 2. Be it further enacted, etc. That said publication in the French language shall be made in precisely the same manner and for the same number of times and on the same terms as by existing laws are required or may be required thereafter for the publication of judicial advertisements in the English language.
Sec. 3. Be it further enacted, etc. That all laws or parts of laws in conflict herewith, and on the same subject matter, be and the same are hereby repealed, and that this act shall take effect from and after its promulgation.
S. P. HENRY, Speaker of the House of Representatives.
JAMES JEFFRIES, Lieutenant-Governor and President of the Senate, Approved July 12, 1888.
FRANCIS T. NICHOLS, Governor of the State of Louisiana.
A true copy from the original:
JOS. GEBELIN, Assistant Secretary of State.
COPY.
The said newspaper to be selected by the defendant or party charged with the conduct of the proceedings; provided, the defendant shall make the selection within three days of the service of notice of seizure or process on him. Should the defendant neglect to do so, and should neither the plaintiff nor the defendant select, nor the party invested by law with the direction of the proceedings, then the sheriff, constable, clerk or other officer as the case may be, shall select; the newspaper so selected, shall publish said advertisement in a conspicuous manner, each and every advertisement to be in the column or columns, and to be under a prominent title, in capitals, to-wit: Judicial advertisements; should

fore me the undersigned authority, George Muller, who being duly sworn, deposes and says that he is engaged in the printing business at No. 610 Bienville street, in this City, and has been so engaged for many years; that he printed the newspaper called "La Guêpe," and that he continuously printed the said paper for more than one year previous to April 11, 1915. The last issue printed by him being on April 10, 1915, when he was informed that the said paper had gone out of existence, though he learned afterward that same began to be published again May 16, 1915, but printed by another printer.
Sworn to and subscribed before me on this 24th day of November, 1915.
Signed: GEO. MULLER,
Signed: CHARLES T. SONIAT, Notary Public.
State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Before me, George M. Barnett, a notary public in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, duly commissioned, sworn and qualified, personally came and appeared Mr. St. Martin Lagasse, of the City of New Orleans, in this State, and of legal age, who being duly sworn, doth depose and say, That I was employed by Messrs. Hal M. Daval and George Muller, respectively, as Advertising Manager and Printer, respectively, of a newspaper, published in this City, called "La Guêpe."
Affiant declares further that he was the bookkeeper of the affairs concerning the same from October 28th, 1914, Mr. Joseph G. Baronecchi being the proprietor of the said journal, and that the said publication of the same, ceased being published on the 10th of April, 1915, and was again published on or about May 16th, of the same year, leaving a lapse of FIVE WEEKS in which the said paper called "La Guêpe" was not published.
Signed: S. M. LEGASSE.
Sworn to and subscribed before me on this 28th day of November, 1915.
Signed: GEO. M. BARNETT, Notary Public.

L'Alliance russo-japonaise et de l'envoi de troupes japonaises en Europe, un personnage autorisé du Ministère des Affaires Etrangères a déclaré aux représentants de la Presse qu'il n'y avait pas de pourparlers officiels engagés à propos de ces questions et que le Japon n'avait pas l'intention d'envoyer des troupes combattre en Europe.

LETTRÉ D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page.
venir Consul; car la Corse fut réunie à la France par le traité de Compiègne en 1768, après la naissance du grand conquérant qui bouleversa le monde. L'acte de naissance de Napoléon Ier du reste disparu et toutes les recherches pour le retrouver ont été infructueuses.
Enfin en 1870, l'âme de la Patrie s'incarnera dans un grand Tribun qui fut un grand patriote, Léon Gambetta qui accepta si magnifiquement la Défense Nationale. Gambetta était fils d'un génois qui refusa toujours de se laisser naturaliser et qui voulut être enterré à Nice en terre d'origine italienne où les restes de Gambetta ont été transportés par une volonté qui survit, et a empêché le transfert au Panthéon.
Muzarin un Italien, Norcker un suisse, Napoléon un corse, Gambetta fils d'un génois tout cela nous a donné une France unie, forte et voulant continuer sa mission civilisatrice contre la ruée des barbares du Nord.
JEAN-BERNARD.

L'Excommunication du Roi Ferdinand.

On sait que le roi Ferdinand observe très ostensiblement ses devoirs religieux. A la suite de la conversion du prince Boris à l'orthodoxie, il avait été excommunié et sous les deux précédents Papes, Léon XIII et Pie X, il ne pouvait pas communier aux grandes fêtes de l'année, mais en 1915, Benoît XV a dû le relever de cette condamnation religieuse, puisqu'à Pâques, le roi Ferdinand a pu recevoir la communion des mains de Mgr. Mennini, évêque catholique de Philippopolis.

Louisiana Historical Society.

At the time of the Centennial celebration under the auspices of the Louisiana Historical Society, last January, it was generally agreed that there should be a social gathering of the members of the Society once a year, and on the eighth of January, and accordingly Mr. W. O. Hart, a member of the Executive Committee of the Society, and who was toastmaster at the great party international dinner on January 9, has suggested to Mr. G. Cusachs, president of the Society, that the Executive Committee should be called together to carry out plans for a popular dinner next January, and notify the members at once, so that at the time of the December meeting, it could be ascertained who would be able to attend. Mr. Hart feels sure that the dinner would be a great success, and do much to further the work of the Society by bringing the members together and making its aims and purposes better known.

Pas de Troupes Japonaises en Europe.
Au sujet de l'intervention japonaise en Europe, le Reich, public la dépêche suivante:
"À la suite de la déclaration faite au Parlement anglais au sujet de

et noires qui dressaient sur le ciel gris leurs grâles et hautes cheminées, leurs toits rouges, souillés de fumée et les pyramides de scories qui semblaient, au milieu des cours, des montagnes en miniature. Que restait-il de tout cela maintenant? Des ruines, sans doute, et des cendres. Et tous les êtres chers qui vivaient dans ce décor familier, qu'étaient-ils devenus? Combien avaient été assez heureux pour fuir, combien étaient morts, combien traînaient, sous le joug de l'ennemi, une existence pire que la mort? Une angoisse étranglait les soldats, une colère bouillonnait en eux à ruminer ces tristesses à songer que peut-être, en ce moment même, les Allemands maltraitaient les leurs, bousculaient les vieux parents impotents et éfarés, s'imposaient en maîtres implacables et cyniques; qui sait si leurs femmes, au cours de cette nuit, ne criaient pas sous des étreintes ignobles et détestées, devant les enfants horrifiés, tremblants de frayeur; si la chair des épouses et des filles, cette chair aimée, gardée jalousement, ne servait pas de jouet à des soudards en rut, ivres de brutalité, de vin et de luxure? Des vi-

stions atroces qui leur faisaient grincer les dents les obsédaient sans trêve, mettaient à leurs tempes un bourdonnement de fièvre, et, convulsivement, leurs mains étreignaient les crosses des fusils. Le désespoir mordait ces âmes fortes comme un acide corrodant l'acier; mais aucune plainte ne fusait entre leurs dents serrées; orgueilleux, accoudés au parapet, ces hommes souffraient en silence.
Soudain, une secousse les galvanisa. Dans la tranchée allemande, les rires s'élevaient, et, vibrante dans le silence, une voix de femme montait pure cristalline, limpide, lançant vers le ciel, au milieu de ce chaos de carnage, une cantilène d'amour. Et c'était si inattendu, si étrange, si poignant, ces couplets de tendresse s'envolaient de cette terre de désolation que les hommes restèrent un moment muets, ahuris, sans comprendre. Mais brusquement, d'un seul coup, la réaction eut lieu. Une vague de sang leur déferla sous le crâne, leur fit voir rouge. Raugue, égarée, une voix rugit: "Ils ont des femmes, les bandits!" Et basse, lente, comme mouillée de larmes, une autre ajouta: "Nos femmes!"

Alors, que se passa-t-il? On ne le sut jamais exactement.
Quelques minutes plus tard, une fusillade intense, précipitée, éclatait sur le parapet boche; la voix de la chanteuse s'élevait dans un cri d'horreur indicible, des éclatements de grenades illuminaient la nuit de leurs éclairs aveuglants, des détonations, des cris, des hurlements, des râles, le tapage assourdissant d'une lutte sans merci succédait au refrain d'amour.
Afolés de haine, torturés par cette chanson de prisonnière qui arguait, inconsciemment, leur souffrance, les hommes, sans réfléchir, sans commandement, instinctivement, s'élevèrent sur la tranchée allemande. Et leur attaque avait été si soudaine, si imprévue, si irrésistible que l'ennemi, surpris, n'avait pu y faire face. Cisaillés par des mains rageuses, les fils de fer barbelés n'avaient pas même ralenti l'élan des Français. Une mêlée sauvage s'était déroulée dans l'obscurité. Fous de colère et de chagrin, les assaillants avaient tout tué, sans s'occuper des pertes qu'ils subissaient. La tranchée, en quelques minutes, s'était transformée en charnier.

Europe.
Au sujet de l'intervention japonaise en Europe, le Reich, public la dépêche suivante:
"À la suite de la déclaration faite au Parlement anglais au sujet de

Concours de L'Abelle de la Nouvelle-Orléans
A la demoiselle ou à la dame qui procurera le plus grand nombre de nouveaux abonnés à notre journal, L'Abelle de la Nouvelle-Orléans offrira
Un Superbe Victrola de \$50.00
Un Second Prix
consistant en une Pièce d'Or de Dix Dollars
sera pareillement offert à la dame ou à la demoiselle dont les résultats en nombre se rapprocheront le plus près à ceux attribués au premier prix.
La Clôture du Concours aura lieu le 23 Décembre, 1915 à midi juste!
Pour prendre part au concours il sera indispensable de se faire préalablement inscrire aux bureaux du journal, No. 520 rue Conti.

Laissez-moi vous envoyer du Parfum Grátis
Demandez aujourd'hui un bouteille d'essai de LILAS ED. PINAUD
Le parfum le plus fameux au monde, chaque goutte en est aussi délicate que la fleur réelle. Pour le monchoir, le vaporisateur et le bain. Excellent après s'être rasé. Toute la valeur se trouve dans le parfum - vous ne payez pas de supplément pour une bouteille de famille. La qualité en est merveilleuse. Le prix n'est que de \$0.75 (6 onces). Envoyez \$0.04 et vous recevrez la petite bouteille - suffisamment pour 50 applications.
PARFUMERIE ED. PINAUD, Département M. ED. PINAUD BUILDING NEW YORK

BEST BOTTLED AND KEG BEERS UNDER THE FLAG.
NATIONAL BREWING CO.
NEW ORLEANS, LA.
EAGLE BREW. & OLD HEIDELBERG